Nom : Vernay

Prénoms : Jean Romain Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 922 F

Classe de mobilisation : 1913

ÉTAT CIVIL.

Né le 7 Juillet 1894, à Chemilly, canton d , département d Allier, résidant à , canton d , département d , profession d Etudiant

fils d Romain Vernay Jean Joseph et d Faradi Jeanne Louise, domiciliés à Moulins Bardiaux, canton d n° II, département d

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux chât cl., Yeux bleus, Front moyen, Nez rectiligne, Visage ovale, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 65 centimètres.

Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.

Marques particulières :

Degré d'instruction :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 975 de la liste du canton de la Ch[illegible] d'Allier

Classé dans la 3e partie de la liste en 1914. Engagé Volontaire au 93e R.I. Cpte)

Passe au 134e Regt d'Infanterie le 11 Juillet Réhabilité pour la Croix de Guerre par décision en date du 7 décembre 1917. Sera ajourné exact le 3 mars 1919 marche avec la classe 1913

Hors cadres à la mobilisation Générale le 2 septembre 1939.

Versé par jugements du Conseil de Guerre de la 16e D.I. d'Infanterie le 21 Juillet 1915 Passé par mesure disciplinaire au 56e Regt d'Infanterie le 25 Juillet 1915 (D.I. du Gal Cdt Pol. C.A. en date du 25 Juillet 1915) arrivé au Corps le dit jour. Nommé caporal le 21 janvier 1915. Passé au 2e Bon du 134e Regt d'Infanterie le 27 nov. 1916 (D.I. 142 n° 16483) fait sgt le 2 Déc. 1916. Arrivé au C. le 28 nov. 1916. Sergent le 1 Avril 1917 Cité à l'Ordre de l'Armée n° 10199

Le 24 septembre 1944

Le Chef de Corps

Se retire à Paris 19e rue Serres

Passé par changt de domicile dans la subdivision de Castelnaudary le 15 avril 1921

affecté dans la réserve au 9e régiment de Zouaves le 10 novembre 1921

Homme officier d'administration de 3e classe (13e région) au cadre auxiliaire de l'intendance par décret du 22-4-1922 JOau 28-4-1922 page 4019

Remis à la subdivision d'origine le 16 septembre 1922 - Homme attaché de 2e classe par décret du 28 août 1923 (J.O. du 2 septembre 1923)

Passé à la 14e Région par note-mille du 31 janvier 1924 (J.O. du 1er février 1924) Homme attaché de 1re classe à compter du 22 juillet 1926. T.m. du 22 juillet 1926. J.O. du 1er octobre 1926. Placé hors Cadres par application de l'art. 18 de la Loi du 8 Janvier 1928 et classé en affectation spéciale au titre de la 14e Région ch. du Tableau 3. T.m. du 9-11-1928 J.O. du 14-11-1928)

NUMÉROS

	CORPS D'AFFECTATION.	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	Ecole Spéciale Mre de Cst		1900.
	37me R.I. d'Infan.re		323
	95e Rgt d'Infanterie		
Disponibilité et réserve de l'armée active.	56e Rgt d'Infanterie		12718
	134e Rgt d'Infanterie		14 018
	9e Regt de Zouaves		
Armée territoriale et sa réserve.			

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE R RÉSIDENCE
15 avril 1921	Paris Rde	Serres (6e Rgt)	D

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve	1re dans l	, du	au	
	2e dans l	, du	au	
	Supplémentaires dans l	, du	au	
Armée territoriale.	1re dans l	, du	au	
	Supplémentaires dans l	, du	au	
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du		au	
	Du		au	

ÉPOQUE
A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Nom : Vernay

Prénoms : Jean Romain Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 922 F

Classe de mobilisation : 1913

ÉTAT CIVIL.

Né le 7 Juillet 1894, à Chevenon, canton d , département d Allier, résidant à , canton d , département d , profession d Etudiant, domiciliés à Romain Jean Jean Joseph et d Varadi Jeanne Louise.

SIGNALEMENT.

Cheveux chât cl., Yeux bleus
Front moyen, Nez rectiligne
Visage ovale, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 65 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction :

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DANS L'ARMÉE.

Engagé volontaire pour huit ans à la mairie d'Alger le 27 Octobre 1913 au titre de l'Ecole Spéciale Militaire de St Cyr. Arrivé au corps le 8 Novembre 1913. Promu au grade de sous-lieutenant par décret du 15 Août 1914 Affecté au 37me Régiment d'Infanterie par Décision Mle du même jour. Affecté au 3me Bataillon d'Infanterie (Décret du 15 août 1914. Passé des contrôles de l'Ecole le 2 août 1914.
Laissé au 95e Rgt d'Infanterie le 15 mars 1915 - Convoqué au C.ex d'Et. le 15 mars 1915 - Destitué par Mle jugement du Conseil de Guerre de la 16e D.on d'Infanterie le 24 juillet 1915 Cassé par mesure disciplinaire au 56e Rgt d'Infanterie le 25 juillet 1915 (Mle du Gal Cdt le 1er C.A en date du 25 juillet 1915) Arrivé au Corps le dix jom. - Nommé caporal le 21 janvier 1916 - Cassé au 1er B.on du 134e Rgt d'Infanterie le 21 nov. 1916 (Mle N.le n° 1619 1/11 du 2 déc. 1916 - Arrivé au C. le 28 nov. 1916. Evacué le 1 Avril 1917 Evacué Ecole d'armée N° 10199
24 septembre 1917
Se retire à Paris 139 rue Lecourbe
Passé par Chang.t de domicile dans la subdivision de Corbeil Beau.t le 15 avril 1921 (6e Mixte)
affecté dans la réserve au 9e régiment de Zouaves le 10 novembre 1921
Nommé officier d'administration de 3e classe (13e région) au cadre auxiliaire de l'intendance par décret du 22-4-1922 J.O. du 28-4-1922 page 4919
Réintégré à la subdivision d'origine le 16 septembre 1922 - Promu attaché de 2e classe par décret du 28 août 1923 (J.O. du 2 septembre 1923)
Passé à la 14e Région par Son mle du 31 janvier 1924 (J.O. du 1er février 1924) Nommé attaché de 1ere classe à compter du 24 juillet 1926. D.M. du 22 juillet 1926. J.O. du 1er octobre 1926. Placé hors Cadres par application de l'art. 18 de la Loi du 8 Janvier 1928 et classé en affectation spéciale au titre de la 14e Région et du Tableau 3. D.M. du 9-11-1928 (J.O. du 14-11-1928)

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. — Ecole Spéciale Mle de St Cyr		1720
37me R.t d'Infan.ie		323
95e Rgt d'Infanterie		
56e Rgt d'Infanterie		12718
134e Rgt d'Infanterie		14018
Disponibilité et réserve de l'armée active. — 8e Régt de Zouaves		
Armée territoriale et sa réserve.		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE R RÉSIDENCE
15 avril 1921	Paris Rue de Sevres (6e Mixte)		D

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve	1re	dans l	du	au
	2e	dans l	du	au
	Supplémentaires	dans l	du	au
Armée territoriale.	1re	dans l	du	au
	Supplémentaires	dans l	du	au
Spéciales aux hommes du service de gardes des voies de communication.		Du		au
		Du		au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Nom : Vernay

Prénoms : Jean Romain Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 922 F

Classe de mobilisation : 1913

ÉTAT CIVIL.

Né le 7 Juillet 1894 à Chemilly, canton d , département d Allier, résidant à , canton d , département d , profession d Etudiant, domiciliés à Roanne Loire Jean Jaurès et d Paradis Jeanne Loire.

SIGNALEMENT.

Cheveux chât cl. , Yeux bleus
Front moyen , Nez rectiligne
Visage ovale , Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 65 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction :

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DANS L'ARMÉE.

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. — Ecole Spéciale N.-D. de Piépus		1720
37e R.I. — 37e R. d'Infan.ie		323
95e Régt d'Infanterie		
Disponibilité et réserve de l'armée active. — 56e Régt d'Infanterie		12718
134e Régt d'Infanterie		14018
~~Officier du Louvois~~		
Armée territoriale et sa réserve.		

1914 / 922

1914 / 922

1914 / 922

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

~~Condamné par le Conseil de guerre de la 16e D.I. à la peine de la destitution pour coupable du délit de ne pas s'être rendu à son poste en cas d'alerte, en temps de guerre aux armées.~~ Amnistie

CAMPAGNES.

Campagne d'Allemagne du 2 août 1914 au 11 octobre 1918 inclus
Deux années
Intérieur du 1er octobre 1918 au 9 décembre 1918
Deux années du 10 décembre 1918 au 9 juillet 1919
Intérieur du 2 juillet 1918 au 8 septembre 1918
Deux années du 9 septembre 1918 au 28 septembre 1920

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Cité à l'O. de la Br. n° 253 du 2 octobre 1917 "Sous-officier très courageux et d'entrain" "1917 et allié cherchant toujours à remplir" "son engagement un de ses hommes grièvement" "blessé dans un fait d'armes avancé"
Croix de Guerre avec étoile en bronze.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve	1re dans l		du	au
	2e dans l		du	au
	Supplémentaires	dans l	du	au
Armée territoriale.	1re dans l		du	au
	Supplémentaires	dans l	du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du			au
	Du			au

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE, R RÉSIDENCE.
15 avril 1921	Paris Rue de Sèvres (6e Art.t)		D

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).